



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 02 Juillet 2020**

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, Lara DUPLAIX, Jessica GILLET, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Absents** : Carine LAPLAINE, Alexandre SOUDRY.

**Pouvoirs** : Carine LAPLAINE donne pouvoir à Jérôme JOMIER  
Alexandre SOUDRY donne pouvoir à Bernard DAMOISEAU.

**a . Parcours Pépit : convention pour le renouvellement de matériel du parcours de Meaulne-Vitray**

Présentation du parcours Pépit : dispositif ludique et pédagogique fondé sur le principe d'une chasse aux trésors sur le territoire et permettant de transmettre une culture et une connaissance de l'espace bâti et naturel, de renforcer la connaissance, valoriser les patrimoines, de faire observer et pratiquer les richesses bourbonnaises pour les apprécier. A ce jour, sur la commune de Meaulne-Vitray il y a eu une cinquantaine de participants comptabilisés. Pour ce faire le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) met à disposition du matériel.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention et autorise le Maire à signer la convention.

**b. Local d'accueil : demande de subvention DETR efficacité énergétique**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'obtenir une subvention complémentaire Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'efficacité énergétique. Il a donc été demandé à l'architecte de réaliser une nouvelle estimation.

Estimatif des travaux, MO, frais induits et étude énergétique : 105 249.90 € HT

Subvention de l'État : 45 863 €

Subvention du Département: 24 782 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la subvention DETR efficacité énergétique

**c. Adressage : demande de subvention DETR**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le responsable de la Poste en charge du dossier d'adressage affirme que la numérotation sera terminée fin Juillet 2020, M. Le Maire

précise qu'elle ne sera pas effective à cette date (devis entreprises, installation des panneaux...) mais que tout sera mis en œuvre pour qu'elle soit opérationnelle au plus tôt. La numérotation sera classique dans le bourg et métrique hors du bourg. La signalisation est désormais subventionnée par l'Etat au titre de la DETR.

L'estimation est de :

Montant de l'étude (de la Poste) :	5 100 € HT
Montant des travaux :	18 035 € HT
Montant Global :	23 135 € HT

La commune peut bénéficier de 37.35% de subvention DETR soit 8 640€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la subvention DETR (Dotation Equipements Territoires Ruraux) au titre de la signalisation verticale.

#### **d. Déclassement de la parcelle A0 138**

La parcelle AO 138 est un terrain communal de 267 m<sup>2</sup> qui jouxte une habitation au lieu-dit Magnoux. Le propriétaire riverain direct s'est porté acquéreur. Ce terrain est un délaissé d'un chemin communal.

M. Le Maire propose de déclasser la parcelle AO 138. Comme cette parcelle n'a pas pour fonction de desservir ou d'assurer la circulation, que les droits d'accès des riverains ne sont pas mis en cause et qu'elle n'est pas affectée à la circulation générale, il peut être procédé à son déclassement sans qu'une enquête publique soit effectuée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide le déclassement de la parcelle AO 138.

#### **e. Accroissement saisonnier d'activité : recrutement d'agents contractuels**

Un appel a été lancé dans « le petit Meaulne-Vitray » pour recruter des jeunes saisonniers de plus de 18 ans. A ce jour 3 candidats ont postulé, ce sera à la commission du personnel de choisir les jeunes retenus. Ces jeunes auront notamment pour mission de repeindre les barrières du champ Conquet.

M. Le Maire propose de recruter 2 agents contractuels avec un contrat de 15 jours chacun.

Le conseil municipal valide le recrutement de 2 agents contractuels pour besoins saisonniers.

#### **f. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

M. Le Maire présente le rôle de la CCID. Cette commission est chargée de noter l'amélioration des habitats réalisés suite au dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable ou le changement d'état d'une parcelle. Cette notation permettra d'actualiser l'imposition du bien.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré propose 24 noms d'administrés inscrits au rôle des contributions directes afin que la Direction Générale des Finances Publiques sélectionne 12 commissaires (6 titulaires et 6 suppléants).

#### **g. Proposition de membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

La communauté de communes du Pays de Tronçais doit également mettre en place la Commission Intercommunale des Impôts Directs et demande au conseil municipal de désigner 4 membres. Le conseil municipal propose 4 administrés inscrits au rôle des contributions directes.

**h. S.E.A Nord Rive Droite du Cher : convention de transfert au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 (compétence Assainissement Collectif) Procès-verbal de mise à disposition des biens et de transfert de contrats :**

Suite au transfert de la compétence assainissement collectif au SEA de Vallon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, il y a lieu de mettre en place une convention de transfert avec procès verbal de mise à disposition des biens et transfert des contrats. Le conseil municipal approuve la convention et autorise le Maire à signer cette dernière.

**i. Loyers aux professionnels : modifications**

Pendant la crise sanitaire, 2 entreprises ont sollicité la mairie pour un report de loyer: les Oursons d'EMA et le Cœur de Meaulne. Pour cette dernière il ne s'agit pas d'un loyer mais d'une vente à terme, la modification d'une échéance n'est possible qu'avec la signature d'un avenant à l'acte notarié ce qui entrainerait des frais d'acte, par contre la trésorerie pourra être contactée par l'entreprise pour la mise en place d'un échéancier.

Concernant la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) « Les Oursons d'EMA », M. Le Maire propose, afin de ne pas fragiliser cette entreprise installée sur la commune, la suppression d'1 mois de loyer et charges locatives.

Le conseil municipal valide la proposition de Monsieur le Maire de supprimer un mois de loyer et de charges locatives à la MAM « Les Oursons d'EMA ».

**j. Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés :**

• **Charte RFVAA**

Présentation du réseau par M. Bardirot et rappel du bilan avec notamment le travail mené autour des 8 thèmes: Habitat (création du jardin de la cure, accessibilité cimetière...), Transport et mobilité (transport à la demande...), Espaces extérieurs et bâtiments ( mobilier urbain...), Lien social et solidarité (rencontre intergénérationnelle, préparation et partage de repas...), Information et communication (fracture numérique, zones blanches...), Participation citoyenne et emploi ( fêtes des lumières, fabrication de masques alternatifs covid19...), Culture et loisirs (boite à livres, activité lire et faire lire, action "viens je t'emmène"...), Autonomie, services et soins (cantine senior, cabinet kinésithérapeute, maintien d'un CCAS...).

Le Conseil Municipal approuve la signature de la Charte RFVAA.

• **Nomination d'un représentant titulaire et d'un suppléant**

Sont nommés: Jacques **BARDIOT**, représentant titulaire; Marie-Paule **DUBREUIL**, suppléante.

**k. Motion sur la fermeture et le transfert de la base de Dragon 63 pendant la période estivale.**

La fermeture de la base Dragon 63 n'est plus d'actualité.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Local boules: les devis sont signés, les travaux vont reprendre.
- Reprise du transport à la demande.

- les travaux du monte personnes avancent au bâtiment de la cure
  - Du mobilier urbain "assis-debout" sera commandé et prochainement installé dans la commune.
  - Travaux d'électricité de l'église en cours, deux prises électriques ne fonctionnent pas.
  - M Le Maire remercie la paroisse pour le nettoyage effectué à l'église.
  - Une élue signale que les pavés devant la Mairie pourraient représenter un risque de chute.
  - Des agents communaux et des élus vont le 08 Juillet nettoyer du lit de l'Aumance en retirant les branches et troncs d'arbres.
  - Communauté de communes du Pays de Tronçais : les travaux de voirie sur la commune commencent la semaine du 06 Juillet, le fauchage et le broyage des accotements seront réalisés en amont par les agents.
  - Appartement au-dessus de la mairie: remplacement du bac à douches par une cabine de douche comme l'a conseillé l'assurance, les entreprises interviendront sur 3 jours.
  - Les fortes précipitations lors des derniers orages ont causé des débordements de fossés, des riverains ont subi des dégâts au Vernet, Le Moulin Mas et au bourg de Vitray. Les élus s'inquiètent du fait que ce genre d'évènement pourrait être amené à se reproduire de plus en plus souvent.
  - Mme Turret demande si les réunions publiques d'été pourraient être repoussées à la rentrée, M. Le Maire répond que compte tenu de la pandémie, il est difficile de se projeter.
  - Mme Turret demande l'uniformisation du tuf devant la mairie de Vitray (une tranchée ayant été rebouchée avec un tuf de couleur jaune alors que la place est en rouge)
  - Monsieur le Maire soulève la question des lieux de stockage du tuf et autres qui ne sont pas rassemblés dans une même structure et souligne l'importance de travailler sur un projet d'atelier municipal.
  - L'étude sur l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes de Vitray est en cours,
  - M. Le Maire demande que soit engagée une réflexion sur la façon de remercier les bénévoles qui ont confectionné les masques.
  - M. Damoiseau informe que les habitants du lieudit « Les Aulmes » ont demandé l'installation d'une bouche à incendie, Monsieur le Maire répond qu'une étude sera nécessaire pour évaluer la pression de l'eau.
  - Un inventaire du matériel d'entretien de l'ancienne commune de Vitray sera à effectuer.
- Prochain Conseil Municipal : JEUDI 10 JUILLET à 19h30, salle polyvalente- Vitray pour procéder à l'élection des grands électeurs chargés d'élire les sénateurs le 27 Septembre 2020.*

*Réunion Commission Cadre de Vie : 23 Juillet à 18h, salle polyvalente- Vitray.*

*Réunion Commission Economique : 13 Août à 18h, Meaulne.*

*Réunion Commission Communication : 20 Août à 18h, Meaulne.*

